



7.12.2020

## Ingénierie fiscale du plan ESOP

Quelle entreprise ne rêve pas de multiplier sa rentabilité par deux?

C'est ce que le plan d'actionnariat salarié ESOP permet de réaliser dans la plupart des pays européens, en fonction des taux d'imposition sur les bénéfices et sur les dividendes des sociétés.

Il est bien connu que chaque type de propriétaire d'entreprise a ses formes particulières d'ingénierie fiscale. Que ce soit le grand groupe international, le patron individuel ou la famille propriétaire, ils ont tous leurs méthodes.

Par contre, on ignore généralement que l'actionnariat salarié permet des mécanismes particulièrement efficaces pour les PME.

De ce fait, la fiscalité existante permet d'encourager l'actionnariat salarié et la réduction des inégalités de richesses. Et cela sans aucune législation nouvelle particulière.

Cette particularité est à la base du succès des plans d'actionnariat salarié ESOP.

En effet, le plan ESOP permet d'évacuer le bénéfice de la société, sous forme de contributions de retraites complémentaires pour les salariés-propriétaires de l'entreprise. Le bénéfice évacué, il n'y a plus ni impôt sur le bénéfice ni sur les dividendes. C'est aussi simple que ça.

C'est ce qui fait que le plan ESOP est plus simple et plus efficace que tout autre pour l'actionnariat salarié dans les PME et pour leur apporter des fonds propres.

C'est une des deux clés du succès des plans ESOP dans les PME aux Etats-Unis depuis 1974.

Voilà pourquoi il y a 14 millions d'actionnaires salariés dans les plans ESOP aux USA, contre un million d'actionnaires salariés à peine dans les PME en Europe, alors que la population américaine est deux fois plus petite que la nôtre.

L'ingénierie fiscale est souvent décriée. Dans beaucoup de cas, elle permet de réduire l'impôt pour avantager des intérêts privés, au détriment de l'intérêt public.

Avec l'ingénierie fiscale de l'actionnariat salarié, c'est tout autre chose. Celle-ci bénéficie à l'ensemble des salariés et à l'intérêt public. En effet, toutes les études montrent qu'elle contribue au mieux-être général et à la réduction des inégalités.

L'ingénierie fiscale de l'actionnariat salarié est une ingénierie fiscale vertueuse.